



AIDES-TERRITOIRES

FACILITE L'ACCÈS DES COLLECTIVITÉS AUX AIDES PUBLIQUES LES PLUS ADAPTÉES À LEURS PROJETS

A L'ORIGINE D'AIDES TERRITOIRES

- Quand il s'agit de mettre en place un projet de territoire, d'aménagement, les collectivités ont besoin de recourir à des aides en financements, des aides en ingénierie. Aujourd'hui il est quasiment impossible de connaître simplement et rapidement l'offre existante à destination des collectivités, et adaptée aux territoires.
- Si la question du suivi des appels à projets nécessitant une grande réactivité revient régulièrement, il en est de même pour les aides plus classiques. D'ailleurs, les dispositifs d'accompagnement mis en place au niveau national pour accompagner les collectivités, les territoires (notamment les Contrats de Transition Écologique, ou encore le programme Action Cœur de Ville) s'appuient sur l'offre existante tant nationale que locale pour contractualiser avec les collectivités.

LA REPONSE D'AIDES TERRITOIRES

Aides-territoires simplifie le travail de veille ainsi que le rôle d'accompagnement des services de l'Etat en regroupant en un même endroit toute l'offre en aides publiques disponibles, et en permettant une recherche par territoire.

Aides-territoires est incubé à la Fabrique Numérique des Ministères de la cohésion des territoires et de la transition écologique et solidaire selon la méthodologie propre aux Startups d'Etat.

Testé avec la Guyane, Aides-territoires entame sa deuxième phase de 6 mois à partir de juillet 2018, et vise à la fois une amélioration de l'expérience utilisateur (amélioration de la recherche, notamment par projet, nouvelles fonctionnalités,...) et une couverture territoriale plus large.

Approche Startup d'Etat (source : <https://beta.gouv.fr>)

"L'administration a libéré l'intrapreneur et validé un budget pour une équipe. Cette équipe de 2 à 4 personnes constitue dès lors une Startup d'Etat autonome : elle est responsable de son budget, gère ses RH, choisit ses outils. Sans cahier des charges, elle lance un service fonctionnel dès les premières semaines de travail, même s'il est imparfait et ne répond pas encore à tous les cas de figures, afin de tester son produit auprès de premiers usagers. Au terme de cette phase qui dure habituellement six mois, l'administration porteuse prend la décision de refinancer le service si son utilité réelle est avérée."

FONCTIONNEMENT D'AIDES TERRITOIRES

- Aides-territoires fonctionne grâce à la base de données des aides, qui doit être mise à jour régulièrement et simplement pour garantir une information de qualité. Cette mise à jour peut se faire de deux manières :
- Par les porteurs d'aides eux-mêmes: deux premiers partenariats sont signés avec l'Agence Française pour la Biodiversité et l'Agence de l'Eau Seine Normandie, avec une montée en puissance progressive d'ici fin d'année. D'autres partenariats avec des opérateurs nationaux sont en cours ou projetés d'ici la fin 2018.
- Mais également, en valorisant des connaissances régulièrement consolidées parmi les services de l'Etat (D(R)EAL, DDT(M); Préfecture, ...) ou leurs partenaires (Agences d'Urbanisme, etc). A cet effet, un réseau de correspondants/contributeurs identifiés dans les territoires pourra être constitué permettant à chacun de ses membres de contribuer à la consolidation et à la vérification d'une base de données partagées.

LES PREMIERS PARTENAIRES



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

LES PREMIERS TERRITOIRES

Guyane

Nouvelle Aquitaine

Vous voulez participer à l'expérimentation ?

Contactez-nous pour contribuer à l'enrichissement de la base de données et/ou nous aider à définir les prochaines fonctionnalités du produit

Contact :

Elise Marion, *intrapreneuse à l'initiative d'Aides-territoires*

07.60.68.53.13

aides-territoires@beta.gouv.fr